



50 mesures pour une politique publique territoriale d'égalité dans la parentalité et dans l'enfance #Municipales2020

Ce document présente des **idées de mesures** de l'association Parents & Féministes à l'attention des candidat.es aux élections municipales et/ou métropolitaines de mars 2020, pour répondre à 3 objectifs principaux :

Répartir la charge parentale

Les mères sont souvent mises au premier plan en matière de parentalité, la charge parentale leur étant attribuée par défaut. A l'inverse, les pères n'apparaissent qu'au second plan. Il faut **normaliser un partage de la charge parentale entre les deux parents**.

Simplifier la vie des parents et les soutenir au quotidien

La société dans son ensemble n'est pas adaptée aux parents (manque de flexibilité dans les milieux professionnels ; peu d'espaces publics dédiés aux enfants ce qui renforce l'isolement notamment de la mère en congé maternité ; inadaptabilité des transports public ; cafés, restaurants, hôtels dans lesquels les enfants ne sont pas les bienvenus...). **Il faut réadapter nos territoires aux enfants et aux parents**.

Par ailleurs, certaines situations familiales ou parentales nécessitent un **accompagnement particulier** (vulnérabilité, dépression post-partum, parent isolé...) et les mères en post-partum expriment un **fort besoin d'accompagnement et de sortir de l'isolement**.

La base de cette égalité : l'égalité entre filles et garçons

Aucune velléité d'égalité ne peut réellement aboutir sans travailler à la base : **l'éducation et la sensibilisation des enfants**. Nous savons que la période de l'enfance est très marquée par les stéréotypes de genre. Il est donc impératif de travailler avec les professionnel.les de la petite enfance, le milieu éducatif, les professionnel.les de santé dans les écoles,... à la mise en place d'une **réelle politique publique co-construite et partagée d'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge**.

Politique de la Petite Enfance

1. Former les professionnel.les de la petite enfance à **responsabiliser et valoriser les deux parents** de la même manière, à reconnaître toutes les formes de cellules familiales, à veiller à délivrer des **messages non stéréotypés** aux enfants, à leur proposer des **activités non « genrées »**
2. Sensibilisation dans les crèches non municipales : crèches parentales et associatives
3. Augmentation du nombre de **places en crèches**
4. Proposer des **horaires des crèches amples et souples** pour un équilibre vie pro-vie familiale plus facile (à défaut, ce sont surtout les femmes qui vont s'adapter au détriment de leur vie professionnelle et/ou de leur temps libre)

Politique Sociale et de Solidarité

5. Proposer des **lieux municipaux d'accueil parents / enfants** dans tous les quartiers de la ville (de type « Maison des habitants » ou au sein des antennes de quartier ou des équipements sociaux culturels) : des activités ou ateliers pères/enfants pourraient y être proposées pour qu'ils prennent confiance / favoriser le lien avec l'enfant / décharger la mère en congé maternité
6. Proposer des **lieux d'écoute** (permanence de professionnel.les) : soutien aux mères en post-partum ; certaines plages horaires dédiées aux pères
7. Proposer en lien avec le CCAS, les maisons des habitants, le tissu associatif local, des **groupes de paroles** aux parents, des discussions thématiques avec interventions d'expert.es ou praticien.nes (les difficultés rencontrées, le sommeil de l'enfant ...)
8. Développer l'**aide en post-partum aux parents**, en particulier aux mères : matérielle, ménagère, soutien psychologique
9. **Aide aux femmes victimes de violences** : en lien avec le Département et les associations locales : consultations juridiques dans chaque secteur de la ville / mobile (exemple : les droits des femmes victimes de violence conjugales) ; **structures d'accueil** des femmes victimes de violence (la grossesse est un des moments les plus à risques, avec la séparation)
10. Soutien financier et matériel aux **associations** œuvrant sur le territoire
11. Mettre en place un **Observatoire de l'égalité** : source de connaissances, outil de mobilisation des services et de sensibilisation

Politique de l'Education

12. Inviter les directions et le corps enseignant de maternelle et primaire à **co-construire avec la municipalité une vraie politique municipale d'égalité filles-garçons** se soldant par la signature officielle d'une **charte** (non contractuelle mais jouer sur l'image de l'école/l'affichage/la com)
13. Décliner cette politique au sein des écoles avec les personnels administratifs et les enseignant.es (activités non « genrées », mixité dans le sport, veiller à la diversité de la littérature jeunesse, aux femmes dans l'art et l'histoire)
14. Veiller à ne **pas véhiculer une image stéréotypée de certains métiers ou filières** (ex : métiers manuels) : faire par ex intervenir une maman policière, un papa infirmier ou sage-femme. Promouvoir cela dans les spectacles pour enfants proposés dans les écoles : ex : spectacles de danse avec des danseurs...
15. Former les personnels de la petite enfance et enfance communaux (Atsem, centres de loisirs, crèches) à identifier et **éviter les stéréotypes de genre et les biais inconscients, à responsabiliser de la même manière les parents** (et pas que la mère) pour ce qui a trait à l'enfant
16. Proposer des **horaires des centres de loisirs** amples et souples pour un équilibre vie pro-vie familiale plus facile (à défaut, ce sont surtout les femmes qui vont s'adapter au détriment de leur vie professionnelle et/ou de leur temps libre)

Politique de la Culture et du Patrimoine

(redonner la place aux femmes et les revaloriser pour changer les représentations et l'imaginaire des enfants et des adultes)

17. Travailler avec les directions des institutions culturelles à la mise en place de **programmations visant l'égalité entre les femmes et les hommes** (expositions consacrées à des artistes femmes dans les musées, autant de femmes que d'hommes dans le spectacle vivant, travailler à la valorisation des filles dans les projets culturels créés sur le territoire communal...)
18. Nommer des **rues et des équipements publics de noms de femmes** (en sortant des clichés : pas que des écoles maternelles)
19. Mettre en exergue des **bâtiments de la ville conçus par des femmes**, valoriser les femmes dans l'histoire locale de la ville

Politique Sportive

20. Des équipements sportifs accessibles aux garçons comme aux filles (ex : stade, gymnase, cours de tennis).

Il est nécessaire de veiller à ce que cet accès soit effectif via des **critères d'analyse** : proportions d'heures attribuées aux clubs féminins et masculins, nombres d'équipes, praticité des horaires, disponibilité des vestiaires féminins, proportionnalité des subventions au regard de la part d'adhérent.es ...

Analyse selon les mêmes critères des activités d'apparence mixte (une activité peut être mixte et être en réalité majoritairement/exclusivement féminine ou masculine)

21. Inciter les clubs sportifs au recrutement de filles et de femmes (ex : critère pour avoir une subvention municipale)

22. Valoriser la place des filles dans le sport : baptiser d'un nom de femme un gymnase/un stade, diffuser les matchs de foot féminin sur écran géant dans la ville...

23. Etudier la pertinence de non-mixité pour les filles sur des jours limités (ex : un jour par semaine/mois réservé aux filles au skatepark, pour inciter à continuer cette fréquentation les autres jours)

Politique du Commerce / Artisanat

24. Inciter à ouvrir des lieux où les parents et enfants sont les bienvenus (cafés, restaurants...) dans lesquels notamment on pourrait trouver des mesures d'accueil des enfants (jeux, mobilier adapté ...) et des lieux de change dans les toilettes des femmes comme des hommes ; par exemple en **distribuant des kits** aux cafés, bars, restaurants, ou en leur fournissant une aide technique ou financière

25. Proposer un guide municipal référençant les lieux "parents-enfants" et "children friendly" de la ville

Aménagement du territoire / Urbanisme

- 26.** Multiplication des **aires de jeux, des parcs ou espaces verts** ; initiative de **rues dédiées aux enfants** (ex : Rue'Golotte à Paris)
- 27.** Développer des **lieux couverts** pour permettre aux enfants de jouer librement l'hiver
- 28.** De manière générale : **adapter l'espace public aux enfants et aux parents** : trottoirs plus larges ; pistes cyclables plus sécurisées (le vélo, qui peut être une stratégie d'évitement des transports publics peu adaptés aux enfants en bas âge, reste très masculin)
- 29.** Consulter les parents et **intégrer les besoins des parents dans toutes les opérations d'urbanisme** et d'aménagement du territoire
- 30.** Veiller à l'organisation et à la **répartition en termes de genre des espaces** dans les écoles, crèches, parcs, espaces de jeux .. pour éviter notamment le schéma classique (garçons prenant le plus de place au centre, les filles reléguées à la périphérie)
- 31.** Inclure des **mesures d'accueil des parents et enfants dans les marchés publics**, concessions et conventions d'occupation du domaine public passées par la ville et portant sur des lieux accueillant du public (ex : cafés, médiathèques, équipements sportifs ...). Et donc en informer et former les agents des services Marchés publics. Le faire directement pour les lieux gérés en propre par la ville (notamment hôtel de ville)
- 32.** Veiller aux **symboliques, à la signalétique**, pour éviter d'associer l'enfant automatiquement aux mères (ex : faire attention aux panneaux de signalisation)

Finances locales

- 33.** Se former, en tant que collectivité publique, à la **Budgétisation Sensible au Genre** (des formations par exemple au Centre Hubertine Auclert), notamment pour le financement des loisirs et du sport.

Politique d'Égalité femmes-hommes

34. Politique d'égalité femmes-hommes et de soutien à la parentalité approuvée en Conseil municipal avec déclinaison en plan d'actions pendant le mandat + rédaction d'une **charte** signée avec les professionnel.les de la petite enfance, les enseignant.es, les personnels du transport, de la culture.... Valorisation dans la presse locale, conférence de presse....

35. Créer au sein de la municipalité un conseil éthique du type "Conseil pour l'égalité femmes-hommes" : présidence par une personnalité emblématique (magistrat.e, universitaire....) + CR des avancées en conseil municipal... + travail avec les universités qui travaillent sur les problématiques sociétales

36. Créer une délégation à l'Égalité femmes-hommes + un service (au minimum un poste de "chargé.e de l'égalité femmes-hommes" portant notamment dans son champ d'action les problématiques liées à la parentalité et à l'enfance)

37. Au cours de leur élaboration et mise en oeuvre : s'interroger en amont sur les effets différenciés des politiques publiques sur les femmes et les hommes

38. Former les agents de la ville, le plus possible, à l'égalité femmes-hommes, à l'identification des stéréotypes de genre et aux moyens d'éviter de les reproduire, notamment vis-à-vis des parents et des enfants.

Proposer également des formations aux **membres du conseil municipal** sur l'égalité femmes-hommes et les stéréotypes de genre

39. Signer la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale

Politique de l'Économie / Emploi

40. Mise en réseau professionnel des femmes qui le souhaitent dans des lieux dédiés (lien avec les CCI ?) notamment pendant leur congé maternité ou parental. Valoriser et soutenir l'entrepreneuriat des femmes dans la ville (commerce, association,...)

41. Dans les missions locales par exemple, veiller à proposer aux jeunes des **formations et des parcours emploi divers et non stéréotypés** (à l'inverse par exemple d'un classique : esthétique pour les filles / maçonnerie pour les garçons)

Politique des Transports

- 42.** Meilleure **accessibilité des transports en commun** aux poussettes et jeunes enfants
- 43.** Prendre en compte les **modes de déplacements des parents et des enfants** (notamment piétons) ; étudier les transports au regard de leurs besoins
- 44.** Plus généralement, **travailler aux besoins des familles dans le transport public** : Travail collaboratif avec les acteurs locaux du transport public (syndicat de transports, exploitants...) et les compagnies privées. Ex : création d'un comité pour la sécurité dans les TC, permettre aux bus de s'arrêter « à la demande » à partir d'une certaine heure pour rapprocher parents avec enfants de leurs domiciles.

Politique des Achats / Commande publique

- 45.** L'insertion de **clauses « égalité »** dans les marchés publics
- 46.** Pour tout contrat relatif à des **bâtiments accueillants du public ou à l'espace public** et si pertinent : prévoir la prise en compte des besoins des parents, des mesures d'accueil des enfants, des tables à langer dans les toilettes des femmes et des hommes, des toilettes pour les enfants ...

Montrer l'exemple : la politique RH de la collectivité

- 47.** Créer une vraie **Mission à l'égalité femmes-hommes** et de soutien à la parentalité au sein de la mairie : agents dédié.es + élu.e en charge de cette question (vrai portage politique) + rédaction d'une charte
- 48.** Veiller à **concilier la vie professionnelle et la vie familiale** (lutte contre le présentisme, horaires non tardifs y compris pour les conseils municipaux, ...)
- 49.** **Recrutement de femmes en mairie sur des postes de directions** et dans les filières dites « techniques »
- 50.** La démarche de **labellisation AFNOR** sur l'Egalité Professionnelle femmes-hommes et la Diversité peut être l'occasion d'engager de profonds changements